

Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 15 (1925)

Heft: 6-7

Rubrik: Notes de folklore du "Conservateur suisse" [suite] : volume VI [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

wie sie einmal von einem Gang zurückkam mit mir an der Hand und Elise auf dem Arm und der Mama erzählte, sie habe eine Frau angetroffen, die habe sie gestellt und nach dem Alter u. des Kindes gefragt; sie habe es aber gleich gemerkt, die habe ihm etwas antun wollen, sie habe ihr den Rücken gekehrt und sei fort . . . Ich will nicht sagen, daß wir an Hexen und Gespenster geglaubt, aber im Finstern war es einem doch eher unheimlich . . . Um Warzen an den Händen zu vertreiben, ging man einige Wochen hintereinander alle paar Tage zu einer Frau Ackermann, die sah die Hände an ohne sie zu berühren, und die Warzen starben ab! Ein anderes aber weniger probates Mittel war, daß man an einer Schnur so viele Knöpfe machte, als man Warzen hatte, die Schnur legte man, alles natürlich im Geheimen, unter eine Dachtraufe; wenn die Schnur versaulte, starben auch die Warzen ab!

Daß man bei einem Todesfall gleich ein Fenster aufmachen müsse, damit die Seele entweichen könne, wurde auch von sonst verständigen Leuten geglaubt und darnach gehandelt.

Wie wäre man zu 13 an einen Tisch geessen, der älteste oder der jüngste würde sonst innert eines Jahres sterben, glaubte man. Bis in die 60er Jahre gab es Leute, die hierauf achteten." A. B. S.

8. Strümpfe. — Vor einigen Tagen fiel mir der untenstehende Zettel in die Finger, der mir seiner Zeit von Herrn Konrektor Christoffel, der seine Jugendzeit im Pfarrhause Winterlingen verlebt hat, zugekommen ist: „Strümpfe, kreuzweise auf den Sessel gelegt, dienen zur Abwendung von Krankheiten.“

Notes de folklore du «Conservateur suisse». (Suite.)

Volume VI. (Suite.)

Instruction pour mon fils Pierre-Louis¹⁾.

J'espère bien que tu ne te ruineras pas; mais si ce malheur devoit t'arriver, en perdant ton bien, garde au moins ton honneur, et ne sois pas une nouvelle preuve de la vérité de ce triste proverbe que j'écris à regret, *ke vein pouro, vein crouio* (1). Cependant je ne le crains pas, parce que tu es rangé et bon travailleur, et que tu aimes à tout voir et à tout faire par toi même; certes tu as bien raison; car notre Chatelain disoit, *Ilen de son bein, proutze de sa perda* (2). Lorsque le désordre a duré long-temps dans un domaine où n'est pas l'œil du maître; s'il y regarde enfin, c'est trop tard; il faut en faire son deuil *apri la mor, lo maidje* (3), dit-on alors à Echallens. Ayez grand soin de tes attelages, de tes outils, de tous tes instruments d'Agriculture, pour qu'ils soient toujours en bon état et propres au service; car disoit la veuve du maître d'école de Servion, *ke to resserre et to retrein, to retrauve à son besoin* (4). C'est une méchante excuse, quand une besogne ne va pas, de se plaindre de ses outils; car quand je m'excusois ainsi dans ma jeunesse, mon parrain me flanquoit au nez, *djamé crouié ovrâ ne trova dé bounné liêvo* (5). Tâche toujours d'apprendre quelque chose de bon; l'ignorance de ce qu'il faut savoir ne se justifie point, en disant avec ceux du Vulli, *cé ke ne sa reîn, ne pau reîn déperdre* (6).

¹⁾ Voir le commencement de cette lettre dans le précédent numéro du Bulletin. La traduction des proverbes patois se trouve à la page suivante.

Dans le courant de tes affaires, ne te permets jamais, ni au grenier, ni à la cave, ni à la foire, ni au cabaret, de tromper ton prochain, ou de lui faire quelque tort: cela n'a jamais une bonne fin, et mène droit à la misère par le chemin de la malédiction; car disoit notre vieux Joseph, qui a servi cinquante et trois ans dans la maison, en voyant passer un voleur qu'on menoit au gibet, *cé ke fa cein ke ne dai, vein à cein ke ne vudrai* (7). Ne flatte pas les autres pour tâcher d'en faire des dupes, de peur qu'ils ne te prennent au même piège que tu leur tends, sans que tu ayes besoin de dire, *gratta mé, té gratteri* (8). T'a-t-on fait quelque tort, pardonne de bonne grace, à l'exemple de ton grand-père; quand on lui jouoit de mauvais tours, il disoit entre ses dents, *k'enk'a trei fe bon* (9), et néanmoins il pardonnoit le quatrième. C'est lui qui m'a appris que si l'on dit à Oron, *kokka por kokka* (10), c'est afin d'engager à rendre le bien pour le bien, et non le mal pour le mal.

L'important, mon fils! c'est d'avoir une bonne conscience qui n'ait rien à nous reprocher; celui qui en a une mauvaise, est toujours en crainte: puis vient le moment d'aller rendre compte; puis le proverbe du franc vaudois, *crouia via et bounna mor, djamé ne furan d'accord* (11). Mais des braves gens, on n'en est pas en peine ni durant leur vie, ni après leur mort; parce que, disoit mon bon compère d'Yvonand, *ke bein fara, bein trovera* (12).

En voilà assez pour le moment; il ne faut pas tout t'écrire d'une fois: je reprendrai encore la plume, si Dieu me prête la vie; et je finis en te disant, comme la femme de notre vieux Doyen, *kan lé bein, lé prau* (13). (p. 127 à 136.)

1. Qui devient pauvre devient mauvais.
2. Loin de son bien, près de sa ruine (perte).
3. Après la mort, le mège.
4. Qui tout resserre et retient, retrouve tout lorsqu'il en a besoin.
5. Jamais mauvais ouvrier ne trouve de bons outils.
6. Celui qui ne sait rien ne peut rien oublier.
7. Celui qui ne fait pas ce qu'il doit, arrive à faire ce qu'il ne voudrait pas.
8. Gratte-moi, je te gratterai.
9. Jusqu'à trois, c'est bon.
10. Noix pour noix.
11. Mauvaise vie et bonne mort, jamais ne furent d'accord.
12. Celui qui fera bien, trouvera bien.
13. Quand c'est bon (assez), c'est assez.

Plante pour la guérison des bestiaux. Les parois de cette glacière naturelle (aux rochers de Naye) sont tapissées de longues touffes d'Impératoire, plante usuelle que les habitants du pays appellent *gaira*, et qu'ils emploient avec succès dans certaines maladies de bestiaux. (p. 159.)

Bottiers. Avant que l'on eût ouvert des chemins à char dans le Sibbenthal, le Pays-d'Enhaut et la Gruyère, les transports ne se pratiquoient qu'avec des chevaux de bât, conduits par des hommes appelés *Bottiers* ou *Balandrons*. (p. 173.)

Fours des Fées. Non loin de là, et un peu en dessous (du Scex que pliau au-dessus de Brent), on observe des excavations assez régulièrement arrondies que le peuple appelle les *fours des fées*; je ne sais si ces êtres fan-

tastiques, encore existans dans l'imagination des superstitieux, y ont jadis cuit leur pain, mais à présent les blaireaux sont les seuls fantômes qui les habitent.

(p. 197.)

Servants et lutins. La superstition assure que la grande fondrière de Lennda (à l'entrée du vallon des Villars sur Clarens) se forma la nuit même dans laquelle mourut le dernier rejeton mâle de la noble famille de la Tour, et que ce fut par ce trou que son esprit familier (*Servant*) rentra dans le sein de la terre. Mais ce même *Lutin* vient encore quelquefois jouer des tours de son métier dans les étables des Villars et plusieurs paysans assurent gravement qu'il a le rare talent de mettre le col de deux vaches dans le même lien.

(p. 199—200.)

Récolte du foin sur les pentes abruptes. Les hommes prennent deux branches de ramée, les mettent à quatre pieds de distance, les chargent de foin et, se plaçant entre les deux bouts, qu'ils dirigent comme les limons d'un traîneau, ils glissent rapidement avec leur charge du pied des rochers jusqu'à quelque plateau voisin.

(p. 212.)

Superstition. On y montre aussi un chalet isolé où jadis, un riche banneret de Montreux, de la famille Ducrest, envoya ses deux fils, pour les sauver de la peste qui dépeuploit les bords du lac; mais ils ne purent lui échapper, et ils y périrent l'un et l'autre. Leur père fut inconsolable, la mort même ne mit point fin à sa douleur car les superstitieux du pays racontent qu'il revient de temps en temps aux Verraux, monté sur un cheval blanc, poussant des cris lamentables, épouvantant les vieilles femmes et les petits enfans, tous gens très peureux, comme chacun sait.

Maladie des bestiaux. La source qui alimente la fontaine du chalet de Solady est d'une telle fraîcheur, qu'elle peut donner aux vaches qui en boivent, quand elles ont chaud, la dangereuse maladie connue sous le nom de *quartier jaune*; aussi a-t-on soin d'abreuver le troupeau dans des eaux plus tempérées.

(p. 215.)

Gérance des troupeaux. Il y a dans ce pays deux manières de gérer ce qu'on appelle une montagne. On l'affirme à un entrepreneur qui en paye le bail en argent et qui y rassemble un troupeau dont le produit est à lui, ou bien les paysans de la commune à laquelle cette Alpe appartient, la font pâturer en commun. Dans ce dernier mode, chaque famille qui y met une ou plusieurs vaches, entretient et salarie à frais proportionnels les domestiques qui font le service du chalet. Deux ou trois fois pendant la saison de l'alpage, on va mesurer le lait de chaque vache et l'on en inscrit soigneusement la quantité. Le jour du départ du troupeau, on partage entre les intéressés les fromages et les sérêts fabriqués pendant son séjour sur la montagne. Ce partage s'opère par un tarif basé sur la quantité de lait que chaque vache a donné, d'après les mesures susmentionnées. On emploie dans ce genre d'économie le terme de *bérar*. Ce mot exprime dans notre patois, la traite d'une vache ordinaire, estimée à quatre pots de lait . . . Le *bérar* est donc le fondement du calcul à faire pour déterminer le dividende qu'on assigne à chacun des actionnaires intéressés à une montagne pâturée en commun et l'on dit qu'on reçoit tant de livres de fromage par *bérar*.

(p. 217, 218.)

Distribution gratuite de crème. Le troisième dimanche du mois d'Août, on fait aux chalets d'Aï, une abondante distribution de crème à tous les pau-

vres, qui s'y portent en foule. Un grand nombre de curieux des deux sexes accourent aussi pour être spectateurs de ce repas alpestre. Il n'est permis à personne d'emporter la crème qu'on lui donne, tandis qu'au Châtelet (Gsteig, canton de Berne), où se fait une pareille distribution à peu près à la même époque, chaque convive est libre d'emporter la crème qu'on lui donne, ou de la manger sur la place. (p. 235.)

Pour se débarrasser des puces. Les environs d'Ollon sont riches en plantes rares, je ne citerai la *Bulgrane visqueuse* (*Ononis natrix*) que pour en rapporter un singulier usage qui n'est point connu autre part. Les femmes qui veulent débarrasser leurs chambres des nombreuses puces dont elles sont incommodées, font des faisceaux de cette belle plante, quand elle est en fleur, pour les placer sous les lits, et comme son odeur plaît à ces insectes, ils se rendent dans ces paquets de tous les coins de l'appartement et restent englués dans les feuilles qui sont très visqueuses. (p. 241.)

Huémoz: Maisons, cultures etc. Arrivés à Huémoz, j'y retrouvai avec intérêt l'architecture des Alpes: les maisons sont en bois, les fenêtres sont petites, mais nombreuses; des passages de l'Ecriture sainte sont gravés sur la poutre qui les domine.

Dans les jardins on cultive la Patience des Alpes (*Rumex alpinus*) dont on apprête au printemps les jeunes tiges après les avoir fait macérer dans l'eau chaude pour les dépouiller de leur propriété purgative; on assure que ce mets est sain et agréable. (p. 243.)

Au delà de Chésières commencent les *mazots*: on appelle ainsi des bâtimens contenant une écurie, un fenil, une cuisine et une chambre logeable; c'est là que les montagnards viennent, soit au printemps, soit en automne avec leurs vaches pour consommer les fourrages recueillis dans les prés voisins. (p. 244.)

Dans cette portion de nos Alpes, on tire un meilleur parti des fumiers que dans la plupart des autres montagnes, où ils restent et s'accumulent autour des chalets qu'ils rendent sales, malsains et inabordables en temps de pluie. Ici, des journaliers appelés *riaux*¹⁾ n'ont d'autre occupation que d'enlever dans des brantes ou dans des tombereaux ces fumiers pour les étendre sur les places du pâturage qui ont besoin d'engrais. Ces hommes laborieux sont payés en denrées et nourris tour à tour par les bergers sur un tarif proportionné au nombre des vaches de chaque laiterie. (p. 246.)

Vallon de Brettaye. Superstitions. Tel berger vous assure qu'on a apperçu autrefois sur le lac Serrai un *Dragon* couvert de plumes blanches, qui battoit l'eau avec ses ailes, mais le naturaliste n'y voit qu'un cigne ou peut-être un pélican, oiseau qui n'est pas inconnu aux lacs de la Suisse.

Tel autre vous raconte que la *fille du seigneur d'Aigremont*, craignant, dans je ne sais quelle guerre contre les Valaisans, le pillage de ses bagues et joyaux, les renferma avec son argent mignon dans un coffre de fer qu'elle jeta au milieu du lac Lagot, où le coffre est resté jusqu'à nos jours, malgré les recherches des amateurs. La noble demoiselle se montre parfois au clair de lune sur le rivage, sans doute pour protéger son trésor, et quoique les modes aient bien changé depuis le XIV^e siècle, elle a sagement conservé le costume des femmes d'Ormont.

¹⁾ Du patois *ria*, tranchée, fossé pour l'écoulement des eaux.

Les *fées* jouissent aussi d'un grand crédit dans cette partie des Alpes, elles y ont leur *Plan*, leur *Scex*, leur *Tanne*¹⁾, leur fontaine, leur reposoir; elle se familiarisaient jadis avec les jeunes bergers, les conduisoient dans leurs habitations souterraines, contractoient avec eux des mariages clandestins et leur donnoient la connoissance des trésors cachés, des vertus des plantes, des moyens de préserver les troupeaux de l'épizootie et les hommes du fer de l'ennemi et de plusieurs autres secrets aussi rares qu'utiles. Ces fées, ajoutent les mythologues montagnards, ressembloient assez aux filles du pays, excepté qu'elles avoient la peau noire, les pieds sans talon, et la chevelure si longue et si épaisse, qu'elle pouvoit leur servir de vêtemens au besoin. Si l'on demande ce qu'elles sont devenues, on apprend avec regret que la brutalité d'un jeune pâtre qui avoit épousé une de ces fées et qui voulut la frapper avec son *dé-bathiau*²⁾ l'engagea, elle et ses compagnes, à aller chercher une contrée où les maris fussent plus polis. Dès lors, on n'en voit plus, mais à la veillée et au *cotter*³⁾, on en parle volontiers.

Sur un joli plateau qui domine le lac Lagot, s'élève une enceinte de pierre en forme de tribune, ça et là des bandes de rochers sortant du gazon offrent des bancs commodes. C'est le *plan* des danses, la salle de ces bals champêtres qui de temps immémorial ont lieu dans nos Alpes à la *mi-tsautein*⁴⁾, c'est-à-dire au milieu de l'été, toute la jeunesse des villages voisins se rend sur les montagnes où paissent leurs vaches; la musique est de la partie, des chevaux de bât apportent le vin et les provisions et la fête se prolonge du matin au soir, surtout si le temps est beau et que la nuit promette d'être sans orage. (p. 257, 258.)

Les Ormonts. Habitations. Toutes les maisons, à l'exception de la Cure d'Ormont-dessus et d'une habitation aux Isles, sont en bois d'une architecture très uniforme; chacune porte sur son front, outre la date de la bâtisse, les noms de celui qui l'a fait construire, de sa femme et du maître charpentier, avec une sentence morale tirée de la Bible, ou un vœu de bénédiction pour ses possesseurs présents ou à venir. (p. 266.)

Ruines d'Aigremont. Superstition. La superstition a augmenté son domaine des ruines d'Aigremont; il y a, dit-elle, des voûtes souterraines, un cabinet où déposent des chaudières pleines de pièces d'or, un fauteuil ou *Pont-verre*⁵⁾ s'assied pour protéger et compter son trésor, un grand *bouc* gardien dont les cornes menaçantes effrayant les profanes, de terribles vacarmes à minuit, des demoiselles vêtues de noir et voilées de blanc qui chantent des airs mélancoliques sur les brèches etc. (p. 269.)

Origine du nom Ormont. Le nom d'Ormont vient, selon l'opinion populaire, de ce que la Grande Eau charrie des paillettes d'or et qu'une mine de ce métal doit exister dans la vallée; en conséquence son nom latin fut *Aurimons* (Mont d'or ou Ormont). Mais un très ancien document connu du géographe Faesi l'appelle *Ursi mons*, Mont de l'ours, d'où l'on a pu faire également Ormont, parce qu'en patois *or* est un ours. Cette étymologie pourroit

¹⁾ Tanière. — ²⁾ Mot patois désignant le bâton hérissé de pointes dont le berger se sert pour briser le lait caillé dans la chaudière du fromage. —

³⁾ Mot patois: assemblée de gens oisifs réunis pour causer. — ⁴⁾ Mi-temps chaud, mi-été. — ⁵⁾ Famille de chevaliers, derniers châtelains du château d'Aigremont.

être admise, s'il est vrai que le plus ancien sceau portoit un ours pour les armoiries de la communauté, comme on me l'a assuré. (p. 278, 279.)

Us et coutumes des Ormonants. En passant sous le régime bernois, les Ormonnins conservèrent le droit de se juger en première instance, non sur un code positif, mais d'après leurs coutumes non écrites; quoique très ancien chez eux, ce mode patriarcal étoit sujet à de grands inconvénients.

Leur vie est à peu près nomade; les possessions étant très morcelées, ils vont de l'une à l'autre avec leurs vaches pour consumer les fourrages; tel ménage change sept ou huit fois d'habitation dans le courant de l'année; aussi porte-t-on à près de 20 000 le nombre des bâtimens de toute espèce disséminés dans le cercle des Ormonts. Au gros de l'été, une partie de la population se transporte dans des montagnes communes et y habite des cases étroites et incommodes, mais qui suffisent à la simplicité de ces bergers; à tout moment on rencontre des familles qui émigrent d'un domicile à l'autre, ou des mères, le berceau sur la tête, le vase à lait (*boille*) sur le dos, et un tricotage à la main, qui marchent lestement dans les sentiers les plus scabreux. (p. 282, 283.)

Leur nourriture se compose de fromage gras et maigre, de petit-lait, de pommes de terre et de salaisons; ils cuisent une ou deux fois l'année un pain grossier mais savoureux, dans lequel entre la farine de fèves; pour le conserver on le fume à la cheminée; aussi est-il dur comme de la pierre; mais on le mange avec plaisir émietté dans du petit-lait. Ils ramassent le *lappé* (*Rumex alpinus*), très commun autour de leur chalets; il le font sécher et ensuite bouillir pour la nourriture et l'engrais des porcs. Leurs moutons donnent assez de laine pour habiller les deux sexes d'un drap grossier, fabriqué dans le pays et ordinairement teint en bleu. Le costume des femmes n'a rien de remarquable, qu'un chapeau rond de feutre noir qu'elles mettent sur leur coëffe. (p. 284.)

Je n'ai pu découvrir pourquoi ceux d'Ormont-dessus appellent leurs voisins d'Ormont-dessous des *Mourgues*, dénomination qu'ils tiennent pour injurieuse. *Mourquet*, en certains endroits signifie soit un tas de pierres, dont on a débarrassé une possession, soit le muguet qui y croit souvent. (p. 286.)

Comme ils sont fort religieux, ils conservent quelques cérémonies utiles, que la Réformation a peut être proscrit mal à propos: ainsi dans leurs enterremens, il y a toujours quelque parent ou ami qui fait devant la fosse une petite oraison funèbre ou plutôt une exhortation morale aux assistans et qui les remercie de l'amitié qu'ils ont portée au défunt, avec prière de la conserver à sa famille La bierre arrive jusqu'à la porte du cimetière sur un traîneau (*luge*) attelé d'un cheval ou d'une jument *qui ne doit point être pleine*. Les femmes, vêtues de noir avec un couvre-chef blanc, font partie du convoi; celles qui ont des nourrissons les portent au bras et les allaitent au bord de la fosse (p. 288.)

Distribution de crème (voir aussi p. 235).

L'avant-dernier dimanche d'Août, les bergers de ces deux Montagnes (Aï) font une abondante distribution de crème aux pauvres, qui s'y rendent en grand nombre; si le temps est beau, une foule de spectateurs assiste à cette antique fête de bienfaisance des Alpes, qui s'appelle *Bernausa*, ce mot, d'origine celtique dérive de *Bern*, amas de plusieurs choses ou personnes assemblées; de là encore *Bernada*, nom que l'on donne dans plusieurs de nos villages à

la vieille femme qui jette des poignées de froment sur la tête de l'épouse au moment, où, revenant de l'église, elle entre dans la maison de son mari.

(p. 298.)

Valais. Il se procura donc à prix d'argent dans le Valais des hommes nommés *Marroniers*, qui connoissoient bien la route parce qu'ils la pratiquoient par toute sorte de temps.

(p. 303.) (à suivre.)

Le Pain des veuves.

A la Tour-de-Peilz, près Vevey, depuis plus de deux siècles, une touchante coutume veut que le 25 mars, toutes les veuves habitant la commune reçoivent un pain de deux livres. Le pain des veuves est une fondation de 450 florins faite par Honorée-Catherine Plattel, veuve de Maurice Frisard, dont l'intérêt annuel doit être appliqué à «acheter du blé pour faire du pain distribuable aux veuves et pauvres de la Tour, le jour de l'annonciation de la sainte Vierge». Cette donation remonte à l'époque où une violente épidémie de peste ravagea la contrée; plus de 1500 personnes succombèrent et parmi elles, tous les pasteurs, dont celui de la Tour, Ferdinand Poisat. La distribution du pain aux veuves, le 25 mars, figure aux comptes de la commune de la Tour par une dépense de cinquante francs environ.

(Journal de Genève, 25 Mars 1923).

Note de Folklore du Sentier (Vaud).

Traditions locales au sujet de l'accouchement.

Le visage de la future mère apparaît-il marbré de taches jaunâtres, c'est un fils qui naîtra.

En cas d'accélération du poulx pendant la grossesse, le bébé appartiendra au sexe féminin.

Il en sera de même lorsque le ventre de la femme enceinte semble en quelque sorte appointi.

L'embryon remue-t-il de bas en haut, on a probablement affaire à une fille qui, prétend-on, «transporte ses dentelles de la cave au grenier».

L'enfant à naître aura des cheveux abondants, si la mère a ressenti souvent le «brûle-cou» pendant sa grossesse.

Les sages-femmes se servaient autrefois de draps sales pour accoucher leurs clientes; le linge immaculé eût porté malheur tant à la mère qu'au bébé. Peut-être y avait-il là-dessous une raison d'économie.

L'on peut, affirme-t-on de divers côtés, prédire à coup sûr le sexe de l'enfant (surtout pour un premier accouchement) en se basant sur la règle suivante: L'enfant appartient toujours au sexe opposé à celui du plus passionné des conjoints.

AUG. PIGUET.

Antworten und Nachträge. — Réponses et Suppléments.

Silberne und goldene Hochzeit (Schw. Volksb. 11, 51 f.).

1. „Mr. Jacob Sigt der Trommenmacher 80 Jahre alt, tragt vor, wie Er mit seiner noch lebenden Ehefrauen Urjula Hân, den 19. May 1727 copuliret worden, und nun gefinnet seye, seine zweyte 50jährige Hochzeit zu halten;